



Avocates et avocats bénévoles

# PRIX JUSTICE PRO BONO 2021

## APPEL DE CANDIDATURES

Depuis 11 ans maintenant, Justice Pro Bono remet le PRIX JUSTICE PRO BONO (connu sous le nom de Médaille de Saint-Yves jusqu'en 2018) afin de reconnaître l'apport exceptionnel d'un(e) avocat(e), d'un cabinet ou d'un organisme à but non lucratif en matière de services juridiques *pro bono* au Québec.

Le PRIX JUSTICE PRO BONO est habituellement remis au cours de la cérémonie de remise des distinctions honorifiques « Avocat émérite » du Barreau du Québec, qui se tient annuellement au cours de l'automne.

### **Les candidatures proposées doivent respecter les critères suivants :**

- engagement soutenu en matière de services juridiques *pro bono*;
- leadership important en lien avec la promotion du travail juridique *pro bono*;
- implication significative dans la réalisation d'une mission liée au travail juridique *pro bono*.

# PROCESSUS D'ATTRIBUTION

Le Conseil d'administration de Justice Pro Bono désigne un comité de nomination, composé de trois personnes, dont un administrateur. La directrice générale de Justice Pro Bono agit comme secrétaire. Le comité analyse les candidatures soumises et formule ses recommandations au Conseil d'administration.

## **Les personnes suivantes ne peuvent se voir attribuer le PRIX JUSTICE PRO BONO :**

- Les membres du conseil d'administration de Justice Pro Bono pour l'année en cours;
- Les membres du comité de nomination pour l'année en cours;
- Les employé(e)s de Justice Pro Bono;
- Les étudiant(e)s ou stagiaires au Barreau du Québec.

Le PRIX JUSTICE PRO BONO ne peut être remis qu'une fois à une même personne.

La directrice générale de Justice Pro Bono s'assure auprès du Bureau du syndic et du Service de l'inspection professionnelle du Barreau du Québec qu'aucune cause d'exclusion ne peut être retenue à l'égard des récipiendaires.

# MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent parvenir à Justice Pro Bono, **AU PLUS TARD LE VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021, à 17H**. Elles doivent être soumises par courriel à l'adresse : [info@justiceprobono.ca](mailto:info@justiceprobono.ca). Le ou la candidat(e) indiquera en objet du courriel : candidature au Prix Justice Pro Bono.

Chacune des candidatures doit contenir le curriculum vitae du candidat ou de la candidate, une présentation du cabinet ou de l'organisme, un exposé sommaire des motifs de mise en candidature (environ 500 mots) et au moins deux lettres d'appui.

Les activités décrites dans le dossier de candidature doivent avoir été exercées au Québec.

Les candidatures soumises cette année seront valables pour une période de deux ans.

Pour de l'information complémentaire : [justiceprobono.ca/prixjusticeprobono](https://justiceprobono.ca/prixjusticeprobono)

# À PROPOS DE **JUSTICE PRO BONO**

Justice Pro Bono (anciennement connu sous Pro Bono Québec) est un organisme à but non lucratif, créé en 2008, à l'initiative du Barreau du Québec, dont la mission est de mobiliser la communauté juridique à donner expertise et temps aux individus et aux OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques.

[www.justiceprobono.ca](http://www.justiceprobono.ca)